

## Nouvelles locales du vendredi 18 décembre 2015

@rib News, 18/12/2015 ĩ Justice - Reprise ce vendredi du procÃ©s des auteurs prÃ©sumÃ©s d coup d'Ã©tat du 13 mai dernier. Les dÃ©bats se tiennent devant la cour suprÃªme en itinÃ©rance de Gitega. L'audition a Ã©tÃ© remise au 23 courant pour une majoritÃ© d'accusÃ©s (28 au total). Ces derniers ont demandÃ© Ã la CNIDH (Commission Nationale IndÃ©pendante des Droits de l'Homme) de chercher des avocats pour assurer leur dÃ©fense. Mardi dernier, la cour avait rÃ©cusÃ© tous les avocats qui ne s'Ã©taient pas prÃ©sentÃ©s, dont trois chargÃ©s d'assister le General Cyrille Ndayirukiye. A noter que le Major Nzokira Aloys n'a pas comparu en raison de son Ã©tat de santÃ©. Le colonel-docteur Daradangwa a dÃ© l'accompagner Ã l'hÃ´pital. Tous deux comparaÃ©tront mercredi prochain avec les autres.

Pour ce vendredi, seul le Major Ã©ric Ntahomvukiye est tenu de s'expliquer devant les magistrats. Le ministÃ©re public accuse le Major Eric Ntahomvukiye d'avoir Ã©tÃ© le chef des opÃ©rations durant le coup d'Ã©tat. Mais ce dernier a refusÃ© de s'Ã©xprimer estimant que le dossier n'Ã©tait pas complet. Il a demandÃ© Ã ce que la partie manquante du dossier soit disponible afin qu'il puisse donner sa version des faits. Le siÃ©ge n'a pas souhaitÃ© donner un autre rendez-vous pour le cas du major Ã©ric Ntahomvukiye. La partie civile s'Ã©st constituÃ©e du Parti CNDD-FDD et de la radio-tÃ©lÃ©vision Rema SÃ©curitÃ© / Droit de l'homme - Depuis vendredi en dÃ©but de soirÃ©e, les habitants de la commune Muha plus prÃ©cisÃ©ment de la zone Kanyosha disent vivre un vÃ©ritable calvaire. Bien qu'Ã©il n'ait pas eu de reprÃ©sailles dans cette zone, les scÃ©nes auxquelles assistent ces habitants leur font peur au plus haut point. Selon plusieurs sources sur place, il y a un incessant mouvement de vÃ©hicules de la police qui acheminent des corps des personnes tuÃ©es depuis vendredi soir.

Ces corps sont entassÃ©s Ã la va-vite dans les vÃ©hicules et escortÃ©s par l'administrateur de la commune Muha, le chef jeunes Imbonerakure dans la zone ainsi que d'autres responsables administratifs Ã la base. Ces sources indiquent que ce jour de vendredi, un camion contenant des corps est entrÃ© dans les enceintes de la zone Kanyosha. Fait Ã©tonnant poursuivent nos sources, un vÃ©hicule de la RTNB escortait Ã©galement le camion. Les mÃ©mes « opÃ©rations » de transport des victimes se sont poursuivies le samedi et dimanche suivants Ã destination du cimetiÃ©re de Kanyosha.

Selon toujours ces sources, c'Ã©st l'administrateur communal de Muha qui ordonnait aux manÃ©uvres de creuser les tombes dans lesquelles allaient Ã©tre jetÃ©s les corps. Un tÃ©moin sous couvert d'anonymat affirme que samedi, il a personnellement vu un pick-up militaire blanc transportant des corps. Le vÃ©hicule de l'administrateur et celui du chef de quartier Ã©taient dÃ©jÃ sur place Ã Kanyosha. Il y avait aussi des jeunes du parti au pouvoir comme Marc, Nyandwi et d'autres, poursuit-il. Ils ont alors commencÃ© Ã dÃ©charger au sol les corps qui se trouvaient dans 3 vÃ©hicules avant qu'ils les enterrent dans 3 fosses communes. Ce tÃ©moin prÃ©cise qu'Ã©il personnellement comptÃ© 42 corps avant de quitter les lieux. L'identitÃ© et la provenance des personnes enterrÃ©es restent nÃ©anmoins difficiles Ã connaÃ©tre. Cependant, ces habitants de Kanyosha sont convaincus qu'Ã©il s'agit de militaires enterrÃ©s en cachette, comme ils ont pu entendre de la bouche des Imbonerakure et des policiers Ã Kanyosha. Un autre tÃ©moin assure que les jeunes Imbonerakure ont affirmÃ© qu'Ã©il y avait des corps des militaires en tenue kaki ou avec des bottines. Pour le moment, il est impossible de joindre l'administration de la commune Kanyosha et le Directeur GÃ©nÃ©ral de la RTNB JÃ©rÃ©me Nzokirantevye parle pour sa part de pur mensonge Ã propos de la prÃ©sence d'un vÃ©hicule de la chaÃ©ne publique lors de cette opÃ©ration d'enterrement.

catimini menÃ©e vendredi et samedi 11 dÃ©cembre 2015. ĩ Economie - L'Office du thÃ© du Burundi (OTB) a procÃ©dÃ© mercredi 16 dÃ©cembre 2015 Ã une dÃ©monstration de la prÃ©paration du thÃ©. Cette activitÃ© qui rentre dans le cadre de la semaine du thÃ© au Burundi s'Ã©st dÃ©roulÃ©e en prÃ©sence du directeur gÃ©nÃ©ral de l'OTB, Jacques Bigirimana. La prÃ©paration du jus de thÃ© lui fait perdre la qualitÃ©. Le jus de thÃ© prÃ©vient les cancers de la gorge et de la prostate ainsi que les maladies cardiovasculaires. Selon les dÃ©monstrations de l'ingÃ©nieur chargÃ© de la fabrication et de la commercialisation du thÃ© Ã l'OTB, Thomas Nkeshimana, pour prÃ©parer un bon jus de thÃ©, on bouillit l'eau jusqu'Ã la cuisson.

On met une cuillÃ©re Ã soupe de thÃ© dans une tasse de cette eau bouillie et on couvre la tasse de 2 Ã 5 minutes. Si on prÃ©pare le jus de thÃ© pour plusieurs personnes, on bouillit autant de tasses d'eau que de personnes. AprÃ©s avoir dÃ©moulinÃ© la casserole du braisier, on met autant de cuillÃ©res Ã soupe de thÃ© que de tasses d'eau bouillie et on laisse le rÃ©cipient couvert pendant 2 Ã 5 minutes. Il est interdit de conserver le jus de thÃ© car il perd la qualitÃ©. Faire du jus de thÃ© dans de l'eau longuement bouillie est dÃ©fendu. De mÃ©me, il est Ã©galement dÃ©fendu de bouillir de l'eau mÃ©lange de thÃ© dans la casserole encore sur le braisier. La propretÃ© du rÃ©cipient est aussi exigÃ©e. Dans son allocution, le directeur gÃ©nÃ©ral de l'OTB, Jacques Bigirimana a informÃ© que des rumeurs selon lesquelles l'OTB exporte le thÃ© de la premiÃ©re qualitÃ© vend dans le pays celui de la derniÃ©re qualitÃ© sont fausses. Le problÃ©me rÃ©side au niveau de la prÃ©paration de ce dernier. Il a ajoutÃ© que le thÃ© du Burundi est un produit naturel et ne contient aucun produit chimique. Il est mal prÃ©parÃ© partout dans le pays. Le directeur gÃ©nÃ©ral de l'OTB a fait savoir que le thÃ© prÃ©vient les cancers de la gorge et de la prostate ainsi que les maladies cardiovasculaires. M. Bigirimana a annoncÃ© qu'Ã© partir de 2016, l'OTB va faire des campagnes de sensibilisation, d'explication et de dÃ©gustation du thÃ© une fois les 2 mois pour amener les usagers Ã bien prÃ©parer le jus de thÃ©.